

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: [1]: Numéro Thématique DEVA

Artikel: Une armée plus légère, plus mobile, moins chère
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Une armée plus légère, plus mobile, moins chère

Géraldine Savary

Conseillère aux Etats PS VD

Le débat sur le Développement de l'Armée (DEVA) a commencé au Parlement. Et avant d'entrer en discussion sur le contenu, levons d'abord une sorte de malentendu. Après le refus du *Gripen*, beaucoup ont considéré que le projet de Développement de l'Armée allait répondre à toutes les questions qui avaient été posées dans la campagne. La population, les médias, se demandent: dans DEVA, combien d'avions sont-ils prévus pour la surveillance du ciel ou bien, comment va-t-on combattre le terrorisme, la cybercriminalité, comment va-t-on se protéger contre la nature hybride des nouveaux conflits? Combien de places d'armes, et où? *Quid* de la caserne de Moudon? En réalité il n'y a rien de tout ça dans DEVA. Ce n'est pas dans ce projet que l'on saura de quelle manière on assurera la sécurité aérienne 24 heures sur 24, de quel matériel on aura besoin, ni comment on s'attellera aux risques de cybercriminalité, ni même à la lutte contre le terrorisme. Rien ou presque dans ce projet n'y répond directement. Le projet de développement de l'armée, c'est une somme de concepts, une présentation des prestations, un renvoi à des lois existantes. Ce n'est pas le Rapport sur la politique de sécurité, ce n'est pas le rapport sur l'Armée, ce n'est pas un rapport sur le programme d'armement. Ce projet réactualise les concepts nécessaires à la réalisation des tâches de l'Armée inscrites dans la Constitution, à savoir la défense, l'appui aux autorités civiles et la promotion de la paix. C'est une mise en musique, une mise en musique militaire. Ce qui ne signifie pas que la partition n'est pas importante pour autant. La cadence qui est ici proposée est plus flexible, plus mobile, plus professionnelle. Ce sont des pas qui vont dans la bonne direction.

Je vois en particulier trois points positifs

Distinguer les prestations à fournir de façon permanente, les prestations à fournir dans le cadre d'engagements prévisibles, et les prestations à fournir dans des situations imprévisibles est une bonne réponse aux missions dévolues à l'armée dans la Constitution mais

aussi aux menaces actuelles. On prend acte que l'Armée ce n'est plus un soldat derrière chaque sapin, mais une capacité à mobiliser rapidement face à une menace qui survient très vite. Infrastructures critiques ou publiques qui pourraient être la cible d'attaques seraient ainsi rapidement protégées.

Deuxième point positif, le concept de soutien aux autorités civiles retravaillé par la commission du Conseil des Etats va lui aussi dans le bon sens. Le projet de la commission est mieux adapté, tant aux besoins des cantons qu'à la répartition des tâches entre autorités civiles et Confédération. Ainsi est respecté le principe de subsidiarité qui sous-tend le soutien de l'Armée aux cantons.

Troisième point positif à mes yeux, la durée des cours de répétition selon le projet de la commission répond à la nécessité d'une meilleure formation des recrues. Le projet du Conseil fédéral prévoyait des cours de répétition de deux semaines, ceci afin de répondre aux besoins de l'économie. La Commission de sécurité du Conseil des Etats propose un concept de cinq cours de répétition d'une durée de trois semaines. Ainsi, on améliore la cohérence du projet. Des cadres mieux formés, une capacité de mobilisation plus rapide impliquent que les soldats puissent avoir le temps pour réactualiser leur formation correctement sur la durée de l'école de recrues.

Par contre, les missions de promotion de la paix, inscrites dans la Constitution, sont insuffisamment prises en compte dans le Développement de l'Armée. Le but du Conseil fédéral est d'arriver à dégager 500 hommes pour des opérations de promotion de la paix. C'est plus qu'aujourd'hui donc ça va dans le bon sens. Mais ce qui est totalement insuffisant reste le degré de disponibilité des troupes. Les rapports du Département indiquent qu'il faut des mois pour préparer les troupes pour des missions de promotion de la paix à l'étranger. C'est pourtant une des tâches essentielles de l'Armée, une tâche qui a une valeur



Mise en batterie d'un lance-mines 8,1 cm.
Photos © Bat car 14.



centrale du point de vue de la sécurité du pays. Un pays qui se pacifie et c'est moins de menaces aussi sur notre sol et pour nos ressortissants à l'étranger. La fusillade à Bamako résonne comme un tragique écho à ce débat. Et je pense que ce serait faire honneur aux sacrifices de ces hommes et de leur famille que de montrer que le Parlement suisse considère ces missions comme fondamentales pour notre pays. Le degré de préparation des troupes pour ce genre de mission doit clairement être relevé. La promotion de la paix doit être un des axes principal dans la structure de formation de l'armée du futur pour qu'on puisse avoir à disposition des spécialistes prêts à partir en peu de jours et des contingents en peu de semaines.

Autre pierre d'achoppement, la réduction de l'effectif à 10'000 hommes voulue par le Parlement n'est pas atteint. L'effectif culmine en réalité aujourd'hui à 14'000 hommes, si l'on compte les réservistes, à environ 15'2000 avec la proposition de la commission d'intégrer dans la réserve les recrues de service long.

Enfin, le plafond des dépenses fixé à 19,5 milliards reste trop élevé en regard des objectifs tant de l'armée elle-même que de la Confédération qui va devoir faire des économies dans les prochaines années.

Quelques remarques, en forme de conclusion. La structure de l'armée est réorganisée, entre instruction, engagement, appui. Je trouve justifié que l'instruction soit renforcée et sous la responsabilité d'un chef de l'instruction. Il paraît important de savoir contre quelles menaces les soldats se préparent. L'instruction est basée sur la doctrine. Or la doctrine, un document de 250 pages disponible uniquement en allemand, n'est pas public. Et c'est paradoxalement dans ce volumineux document que se cache le développement futur de l'armée. On y trouve à boire et à manger. A la fois des stratégies de développement qui privilégient une vision conservatrice des conflits avec matériel robuste et bataillons mécanisés, à la fois la mise en perspective des nouvelles formes de conflits, hybride, urbains, menaçant les sociétés civiles plutôt que les armées.

Cette contradiction se retrouve du coup dans les futurs programmes d'armement. Des milliards sont déjà prévus pour les véhicules tout terrain, les munitions pour fusils d'assaut, les grenades à main, les mortiers. Quels liens entre les investissements prévus et les menaces répertoriés? Le projet de développement de l'armée jette les bases d'une armée plus souple, plus rapide, plus professionnalisée. Mais les débats sur son avenir ne font que commencer.

G. S.